



Des mémoires vives aux utopies concrètes

APPEL A PROJETS

Soutenu par



DEFI DES CREATEURS *Résidence en recherche artistique*

“Pays rêvé, pays réel”

*La terre rouge a bu la terre rapportée
L'oeuvre que nous halons est un songe de mer*
Edouard Glissant
"Pays"

OBJET :

Carte blanche pour questionner et élaborer, en 10 jours, une hypothèse de recherche artistique, à partir de la citation d'un.e artiste majeur.e de la Caraïbe.

CONTEXTE :

Terre d'Arts est un collectif d'artistes travaillant au sein des espaces mis à disposition par la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) au Parc de Tivoli de Fort-de-France, dans des domaines aussi divers que le

cinéma, les arts plastiques, le théâtre, la danse, la musique, la mode ou encore la littérature.

Le Domaine de Tivoli est un écosystème culturel. Y cohabitent plusieurs mémoires encore vives (cimetière d'esclaves, cimetière amérindien, résistance anticolonialiste, luttes sociales, habitation sucrière, jardin botanique...), ainsi que plusieurs types de publics et de pratiques (artistes professionnels et amateurs, associations et familles, promeneurs solitaires et joggeuses, radio libre, chantier d'insertion, classes moyennes et classes populaires, familles ancrées depuis plusieurs générations dans le quartier et nouveaux arrivants, ...).

Au regard des mémoires qui habitent le lieu, l'équipe a choisi de conduire un projet artistique faisant dialoguer les esthétiques et les pratiques autour de la thématique des "utopies concrètes".

Entre *l'aujourd'hui* et *le jadis*, penser *le demain*, c'est cette triple visée qui donne son axe directeur à un projet intitulé "Des mémoires vives aux utopies concrètes".

DESCRIPTION DE L'APPEL A PROJET :

Chaque édition du "Défi des créateurs" prend la forme d'une libre invitation à questionner artistiquement la Caraïbe d'hier, aujourd'hui et demain, à partir de la citation d'un.e artiste majeur.e.

Pour l'édition n° 1, le choix s'est porté sur la formule poétique qui donne son titre au livre d'Edouard Glissant *Pays rêvé, pays réel*.

L'artiste est invité.e à montrer comment, à partir de ses problématiques propres et de sa pratique singulière, il interprète une telle formule. Enrichissant, et décentrant sans doute par là, le regard commun sur le pays.

Au terme des 10 jours, l'artiste présente une note d'intention approfondie, assortie d'une esquisse courte ou d'un extrait dans une forme laissée au libre choix.

L'artiste en résidence, si tel est son souhait, peut solliciter le regard et/ou l'accompagnement des équipes artistiques, administratives et techniques de Terre d'Arts.

REMUNERATION :

Bourse de résidence 10 jours : mille (1000) euros

CRITERES DE SELECTION :

Le dispositif est strictement réservé aux créateurs et créatrices professionnel.le.s : auteur.e.s, scénographes, réalisateurs/trices, chorégraphes, metteur.e.s en scène, artistes plasticiens, musiciens compositeurs.

Sélection sur dossier de 7 projets. Chaque dossier doit obligatoirement comprendre : 1 lettre de motivation, 1 CV, ainsi qu'une note d'intention anonymée indiquant les pistes de recherche qui seront développées en résidence.

Seules les notes d'intention anonymées sont transmises par Terre d'Arts à un comité de sélection. Les CV et les lettres de motivation servant uniquement à vérifier en amont la conformité aux critères.

CALENDRIER :

Date limite de dépôt des propositions : 30 avril 2021

Envoi du dossier de candidature par mail à : terredarts972@gmail.com